

## Que et qui les mots de Cassis représentent-ils ?

Publié en italien sur « Naufraghi/e » le 07.06.2025

Espérant faire œuvre utile pour sensibiliser et positionner la communauté que nous sommes, je reproduis ci-dessous, avec mes commentaires à la suite, la transcription de la déclaration du Conseiller fédéral Ignazio Cassis, chef du Département des affaires étrangères, au correspondant de la CSR à Genève, Riccardo Bagnato Bulgarelli, diffusée le 3 juin 2025 au journal télévisé,

La vidéo de l'interview peut être visionnée [ici](#) :

**Hon. Cassis :** "... Écoutez, ce que nous voyons aujourd'hui est intolérable, cela nous fait mal, nous avons du mal à l'accepter, c'est la dure réalité d'une guerre qui a des racines séculaires et qui a éclaté aujourd'hui entre Israël et le Hamas. Comme toute guerre, c'est aussi une guerre de l'information. Les coups de feu que vous mentionnez, nous ne savons pas de qui ... sont venus et sur qui ils sont tombés. Comme dans toute guerre, chaque source d'information veut naturellement apporter sa propre histoire ...

**Journaliste :** "*Mais Guterres l'a confirmé, le Haut-Commissaire aux droits de l'homme l'a confirmé, l'AFP parle de témoignages directs de soldats israéliens qui l'ont dit, bref...*"

**Hon. Cassis :** "Oui mais ils n'ont pas tiré sur la ... sur la foule. Ils ont tiré en l'air, donc en l'air pas..."

**Journaliste :** "*Oui, mais 27 morts...*"

**M. Cassis :** "D'accord, mais s'ils disent qu'ils ont tiré en l'air et pas dans la foule, ça ne peut pas être ces coups de feu qui sont arrivés... qui sont arrivés dans la foule. Je veux juste vous dire qu'il ne faut pas croire trop facilement ce qui nous paraît le plus plausible parce que la guerre est toujours une guerre de l'information. Cela dit, bien sûr que la situation est catastrophique et la première..., et le Conseil fédéral l'a dit clairement mercredi dernier, la première chose à faire, c'est d'ouvrir l'accès humanitaire. Il n'y a pas de pénurie de nourriture, pas de pénurie de tentes, pas de pénurie de premiers secours sur le terrain. Il y a des milliers de camions qui attendent d'entrer, mais ils ne peuvent pas entrer maintenant, et c'est à Israël que nous lançons l'appel le plus fort et le plus impératif pour qu'il ouvre les portes maintenant, mais n'oublions pas qu'Israël dit "J'ouvrirai les portes si le Hamas me donne les otages..." Je voudrais lancer un appel à la population palestinienne pour qu'elle s'assure que le Hamas fasse aussi un pas, parce que si les deux ne peuvent pas faire un pas, nous continuerons à assister impuissants à ces massacres".

**Journaliste :** *"Je vous demande s'il y a une possibilité de remettre en question les relations avec Israël, qui est un Etat, s'il y a une limite au-delà de laquelle le Conseil fédéral pourrait envisager de remettre en question les relations avec Israël ?*

**M. Cassis :** "C'est une question de principe. Aujourd'hui, nous continuons à avoir des relations avec la Russie et nous sommes heureux d'avoir des relations avec la Russie parce que nous pouvons ainsi contribuer à trouver une solution. Bien sûr, nous avons sévèrement condamné la Russie, mais ce n'est pas en cessant de parler à un pays que l'on change les choses, ce n'est qu'en continuant avec beaucoup de patience, de persuasion, en intensifiant notre travail, et nous le faisons aussi avec Israël et aussi avec le monde arabe et ces dernières semaines, que nous pouvons espérer trouver une solution. La question n'est en aucun cas facile, sinon elle aurait été résolue depuis longtemps.

Il y a plusieurs éléments critiques dans le discours du conseiller fédéral. Les quatre suivants ont frappé ma sensibilité, d'autres peuvent être ajoutés.

- 1) **Des mots actifs importants manquent :** "condamnation", "crimes de guerre", "morts" ; tandis que des mots passifs et des périphrases sont trouvés : "accepter", "ne pas croire", "impuissant", "assister", jusqu'à "la dure réalité", que le langage courant associe au fait de prendre acte, qui serait la seule attitude raisonnable et possible.
- 2) **Les agents sont des choses, pas des personnes.** C'est "l'accès humanitaire" qui doit être ouvert, ce sont les "camions qui ne peuvent pas entrer", les "coups de feu tirés sur la foule". Les choses ne peuvent pas être rendues responsables, elles ne peuvent pas être jugées et condamnées. Jusqu'à utiliser des éléments immatériels pour désigner des choses : les "coups de feu" sont des sons, évanescents par nature, plutôt que des "balles", qui sont au moins des artefacts porteurs d'une intention, ou des "tirs" qui sont des actes concrets.
- 3) **La vérité ne peut pas être connue :** la "guerre de l'information", "on ne sait pas d'où elles viennent et sur qui elles sont parties" et "il ne faut pas croire trop facilement ce qui nous semble le plus plausible", donc aucune responsabilité ne peut être attribuée. Non : il y a une vérité factuelle (bien mise en avant par l'interviewer) : les 27 morts, donc on sait très bien, contrairement à ce qui a été dit, sur qui sont allées les balles (Hannah Arendt : il peut y avoir des désaccords sur les valeurs, sur l'interprétation des faits, mais il ne peut pas y avoir de désaccord sur les faits). Pour la vérification des faits, je renvoie à l'article de Luis Lema dans "LE TEMPS" du 05.06.2025. Remettre en question la possibilité de connaître une vérité factuelle est un cancer pour la démocratie. On peut

s'attendre à ce qu'un conseiller fédéral, qui devrait avoir plus à sa disposition que ce que l'on lit dans la presse, ne se laisse pas aller à une telle dérive.

- 4) **La situation est présentée comme inéluctable, et l'impuissance, le doute et l'équidistance comme les seules attitudes justifiées.** Non, la condamnation de l'injustice est aussi possible, surtout à l'égard de ceux qui ont été vos alliés et avec qui vous avez partagé vos principes. Elle a pour effet de montrer aux victimes que vous êtes de leur côté précisément en tant que victimes de l'injustice, avec une partie qui la commet et une partie qui la subit. La condamnation a aussi l'intérêt de faire sentir à la population que vous représentez de quel côté se situent ses dirigeants, créant ainsi un sentiment d'appartenance (ou, à l'inverse, de décollement) aux institutions. Par ailleurs, chaque État peut prendre sur lui de faire respecter le droit international (en l'occurrence de faire cesser les violences sur les civils) avec les moyens dont il dispose, tels que les sanctions (adoptées rapidement et à juste titre par la Suisse dans le cas de la Russie lors de l'invasion de l'Ukraine).

Je ne sais pas si M. Cassis a choisi ses mots consciemment ou inconsciemment, mais dans les deux cas, l'attitude exprimée dans les points ci-dessus est inadéquate, car elle ne *sert* pas et ne *représente* pas, deux éléments importants de la fonction de Conseiller fédéral.

[Publié en italien sur « Naufraghi/e » le 07.06.2025](#) ; Traduction DeepL® revue par moi-même.

Pietro Majno-Hurst  
Brissago, 05.06.2025